

MAIRIE

DE

SUCCIEU

ISERE

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

Etaient présents : BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure - BOUILLOT Didier - CLOT Bernard - DOUILLET Alain - DUPERRET Christophe - FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne - PERRICHON Marie-Madeleine - PREYNAT Guylène - SORLIN Julia - VEYET Richard - VIAL Guillaume

Secrétaire de séance : BARRAL Baptiste

Didier Bouillot ouvre la séance en tant que maire sortant et procède à la mise en place de la nouvelle équipe municipale. La séance est ensuite présidée par Cécile Fihman, doyenne des élus.

ÉLECTION DU MAIRE

Après appel des candidatures, Didier Bouillot se propose candidat au poste de maire. Il est élu maire avec 15 voix.

Dans une courte allocution, il remercie les électeurs qui ont voté lors des deux tours des élections municipales. Les taux de participation témoignent que « *l'avenir de la commune est leur préoccupation* » et précise que « *la commune est l'échelon de proximité de la République et doit le rester* ». Il félicite les conseillers municipaux élus et encourage l'ensemble du Conseil Municipal car « *seul le travail permettra de mettre en œuvre les idées et les projets et de conserver la confiance des citoyennes et des citoyens* ».

ÉLECTION DES ADJOINTS

Il est décidé de créer quatre postes d'adjoints à l'unanimité. Après appel des candidatures un seul candidat est proposé pour chaque poste :

Corinne Paquier pour le poste de premier adjoint
Patrick Gaget pour le poste de deuxième adjoint
Anne-Laure Barral-Joannes pour le poste de troisième adjoint
Alain Douillet pour le poste de quatrième adjoint

Il est décidé de voter les adjoints à la liste. La liste proposée est élue avec 15 voix.

ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Didier Bouillot rappelle que de nombreuses commissions avaient été mises en place lors du précédent mandat avec pour conséquence une organisation chronophage. Il propose donc de réduire leur nombre et soumet deux propositions d'organisation des commissions.

Il est décidé de mettre en place cinq commissions, chacune composée du maire ou d'un adjoint, de deux conseillers « référents » et d'autres conseillers.

La répartition des commissions et des conseillers est la suivante :

Culture, communication et vie associative	École et personnel communal	Finances et voirie	Urbanisme et PLU	Bâtiments communaux et salle des fêtes
Didier Bouillot	Corinne Paquier	Patrick Gaget	Anne-Laure Barral-Joannes	Alain Douillet
Christophe Duperré	Bernard Clot	Guillaume Vial	Marie-Madeleine Perrichon	Cécile Fihman
Guyène Preynat	Julia Sorlin	Richard Veyet	Brigitte Gallois	Baptiste Barral
Cécile Fihman	Brigitte Gallois	Guyène Preynat	Bernard Clot	Bernard Clot
Marie-Madeleine Perrichon	Christophe Duperré	Marie-Madeleine Perrichon	Guillaume Vial	Julia Sorlin
Corinne Paquier	Alain Douillet	Baptiste Barral	Richard Veyet	Patrick Gaget
	Anne-Laure Barral-Joannes	Julia Sorlin	Baptiste Barral	
			Patrick Gaget	

En plus de ces commissions s'ajoute la commission d'appels d'offres obligatoirement présidée par le maire assisté de trois membres et quatre suppléants élus par le conseil.

La composition de la commission d'appels d'offres est la suivante :

Didier Bouillot président, Brigitte Gallois suppléante
 Patrick Gaget membre titulaire, Baptiste Barral suppléant
 Richard Veyet membre titulaire, Marie-Madeleine Perrichon suppléante
 Guillaume Vial membre titulaire, Julia Sorlin suppléante

DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un organisme para-municipal géré par un conseil d'administration présidé par le maire et composé de conseillers municipaux et de personnes extérieures répartis à part égale. La délibération de nommer cinq conseillers au conseil d'administration du CCAS est votée à l'unanimité. Ce dernier sera donc composé de onze membres.

Les conseillers le composant sont Cécile Fihman, Corinne Paquier, Marie-Madeleine Perrichon, Anne-Laure Barral-Joannes et Bernard Clot.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Téléalarme : Cécile Fihman déléguée, Marie-Madeleine Perrichon suppléante

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (gestion des déchets) : Guyène Preynat déléguée, Christophe Duperré suppléant

Syndicat mixte des eaux de la région de Biol : Brigitte Gallois et Richard Veyet délégués, Anne-Laure Barral-Joannes et Patrick Gaget suppléants

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre : Baptiste Barral délégué, Bernard Clot suppléant

Syndicat des Énergies du Département de l'Isère : Bernard Clot délégué, Corinne Paquier suppléante

QUESTIONS DIVERSES

Alain Douillet questionne sur le fonctionnement de la CAPI :

Le maire est le Conseiller Communautaire représentant la commune et le premier adjoint son suppléant. Diverses commissions seront mises en place par le conseil communautaire lorsqu'il sera installé. Les conseillers municipaux se répartiront pour y participer.

Suite au décès de Mme Jeanne Petit, Didier Bouillot et le conseil municipal adressent leurs condoléances à sa famille : enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 10 avril à 20h30 avec à l'ordre du jour les décisions budgétaires.

COMMUNIQUE MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en avril 1998 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

VIE ASSOCIATIVE

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	26/04/2014	Vente de plants De 9h00 à 13h00 Place village	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
	3/05/2014	Moules frites Salle des fêtes	
ARTISTES EN HERBE	12/04/2014 26/04/2014 10/04/2014	Atelier Salle du Bon Accueil 9h00	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81
SOU DES ECOLES	11/05/2014	Vide Grenier/Vente plants Salle des fêtes	Sandrine COUTURIER ☎ 04 74 27 67 75
VILLA SOCIACCO	8/05/2014	Randonnée	Didier BOUILLOT ☎ 06 17 35 64 41